RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02461
Numéro SIREN : 950 573 857
Nom ou dénomination : ABMI INSTITUTE

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2017 sous le numéro de dépôt 19878

Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles : dépôt N°19878 en date du 27/09/2017

n° de dépôt 19878

n° de gestion

27 SEP. 2017

n° de lecture

n° de chrono

"ABMI INSTITUTE"
Société A Responsabilité Limitée au Capital de 24 000 €
Siège Social : Immeuble Espace Vauban – 33-37, Boulevard Vauban
78280 GUYANCOURT
R.C.S. VERSAILLES B 950 573 857

PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES

DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 28 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le vingt-huit juin,

A neuf heures trente,

Dans les locaux du Siège Social de la SARL " ABMI INSTITUTE" à GUYANCOURT (78280) – Immeuble Espace Vauban – 33-37, Boulevard Vauban,

La société ABMI GROUPE, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 300 000 € dont le siège social est situé Immeuble Espace Vauban, 33-37, Boulevard Vauban – à GUYANCOURT (78280), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 391 027 620,

Cette dernière, associée unique et Président de la Société "ABMI INSTITUTE",

Représentée par son Président Monsieur Philippe CHATRON, également Co-gérant de la Société "ABMI INSTITUTE",

A pris les décisions suivantes relatives à :

ORDRE DU JOUR

- **Communication des comptes annuels,**
- **Lecture du rapport de gestion de la gérance,**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Approbation des conventions visées dans le rapport spécial de la gérance conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce,**
- **Questions diverses,**
- **Pouvoirs.**

Egalement présent Monsieur Dominique BAUJARD, Co-Gérant non-associé.

Après avoir pris connaissance :

- de l'inventaire et des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2016,
- du rapport de gestion établi par la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
- du texte du projet des décisions.

L'associée unique, représentée par Monsieur Philippe CHATRON ès-qualités, a pris successivement les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'associée unique, représentée par Monsieur Philippe CHATRON ès-qualités, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'associée unique, représentée par Monsieur Philippe CHATRON ès-qualités donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée unique, représentée par Monsieur Philippe CHATRON ès-qualités approuve la proposition de la Gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte nette de **126 986,16 €** décide de l'affecter :

- **Au poste "REPORT A NOUVEAU" dont le solde débiteur sera ainsi porté de la somme de – 187 372,66 € à la somme de – 314 358,82 €.**

La masse des fonds propres de la Société ressort donc à la somme de – 287 959 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'associée unique, représentée par Monsieur Philippe CHATRON ès-qualités, après avoir entendu la lecture du rapport Spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce établi par la gérance et statuant sur ce rapport, approuve successivement les conventions qui y sont exposées.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'associée unique, représentée par Monsieur Philippe CHATRON ès-qualités, donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les publications, dépôts et formalités prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'Associée Unique.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les co-gérants.

Fait à GUYANCOURT
Le 28 juin 2017

Monsieur Philippe CHATRON
Co-gérant
Et représentant de la Société
ABMI GROUPE

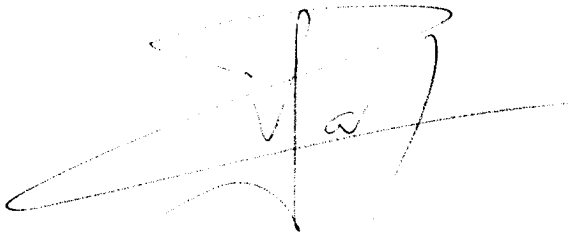

Monsieur Dominique BAUJARD
Co-gérant

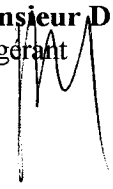

"ABMI INSTITUTE"
Société A Responsabilité Limitée au Capital de 24 000 €
Siège Social : Immeuble Espace Vauban – 33-37, Boulevard Vauban
78280 GUYANCOURT
R.C.S. VERSAILLES B 950 573 857

RAPPORT DE GESTION
De la gérance en vue des décisions ordinaires à prendre par l'Associée Unique le 28 juin 2017 sur l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément à la Loi et aux Statuts, la gérance a, aux fins d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice.

Les pièces et documents prévus par la règlementation en vigueur ont été tenus à la disposition de l'Associée unique dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Les budgets des organismes mutualisateurs étant fortement en baisse, nous en avons ressenti les conséquences auprès des demandes clients.

- Perspectives d'avenir

L'exercice prochain risque d'être proche de celui passé.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Il est précisé tout d'abord que les comptes qui sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est toutefois fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le Chiffre d'Affaires net Hors Taxes s'est élevé à **84 175** € contre **333 843** € pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à **40 732** € contre **42 164** € pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'est élevé à **15 506** € contre **18 826** € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **210 975 €** contre **245 187 €** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est ressorti pour l'exercice à – **126 800 €** contre **91 175 €** pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de - **186 €** des produits et frais financiers, il s'établit à – **126 986 €** contre **90 813 €** pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de **0 €** comme pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de **0 €** comme pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est traduit par une perte nette comptable de 126 986,16 € contre un bénéfice de 90 812,60 € pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation des résultats

Il est proposé d'affecter cette perte de l'exercice de la manière suivante :

- **Au poste "REPORT A NOUVEAU" dont le solde débiteur serait ainsi porté de la somme de – 187 372,66 € à la somme de – 314 358,82 €.**

La masse des fonds propres de la Société ressort donc à la somme de – 287 959 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

- Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- Participations

La Société n'a pris, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucune participation dans le Capital d'autres Sociétés ayant leur Siège Social sur le territoire de la République Française.

EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

RAPPORT SOCIAL

Au 31 décembre 2016, notre Société a employé 1 salarié.

APPROBATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

Il est donc soumis à l'approbation de l'associée unique :

- de donner quitus entier et définitif à la gérance de sa gestion pour l'exercice écoulé.

- d'imputer le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à la somme de **126 986,16** € comme il est dit ci-dessus.

- de ratifier les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de Commerce,

- questions diverses,

- pouvoirs.

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Monsieur Philippe CHATRON
Co-Gérant

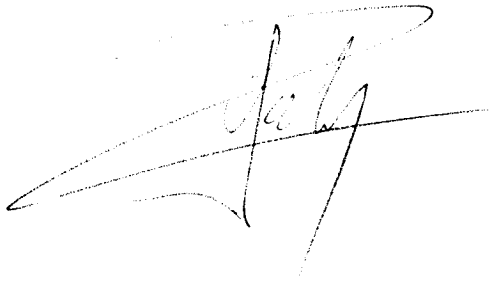

Monsieur Dominique BAUJARD
Co-Gérant

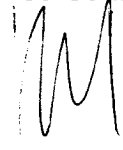

N° 2050-SD 2017

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABMI INSTITUTE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 33 Boulevard VAUBAN 78280 GUYANCOURT — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 95057788500048 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	86 975	AG 86 975	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	107 599	AU 107 599	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	9 599	BI	9 599
	TOTAL (II)	BJ	204 173	BK 194 574	9 599
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	6 595	BY	6 595
	Autres créances (3)	BZ	31 483	CA	31 483
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	156 653	CG	156 653
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	260	CI	260
	TOTAL (III)	CJ	194 992	CK	194 992
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	399 165	1A 194 574	204 591

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

N° 2051-SD2017

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : ABMI INSTITUTE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	24 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(187 373)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(126 986)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(287 959)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	247
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	439 908
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 667
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 961
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	766
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	492 549
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	204 591

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	492 549
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	247

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

N° 2052-SD 2017

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : ABMI INSTITUTE — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services*	FG / FH / FI	84 175			84 175
	Chiffres d'affaires nets*	FJ / FK / FL	84 175			84 175
	Production stockée*	FM				
	Production immobilisée*	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)	FP				
	Autres produits (1) (11)	FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				84 175
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*	FS				
	Variation de stock (marchandises)*	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*	FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*	FW				148 363
	Impôts, taxes et versements assimilés*	FX				6 373
	Salaires et traitements*	FY				40 732
	Charges sociales (10)	FZ				15 506
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*	GA				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				210 976
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		GG				(126 800)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				186
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				186
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		GV				(186)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		GW				(126 986)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° 2053-SD 2017

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise ABMI INSTITUTE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	84 175
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	211 161
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(126 986)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	186
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2017

Désignation de l'entreprise : ABMI INSTITUTE — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	86 975	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	102 245	KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	5 354	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	107 599	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	9 599	1U		1V	
	TOTAL IV	LQ	9 599	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	204 173	ØH		ØJ	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
			1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 86 975	1X
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN 102 245	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 5 354	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
	TOTAL III	IY		NG	NH 107 599	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 9 599	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	NK 9 599	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	ØL 204 173	ØM

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2017

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: ABMI INSTITUTE — Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2	- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3	- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD 2017

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : ABMI INSTITUTE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement **TOTAL I**		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles **TOTAL II**		PE	86 975	PF		PG		PH	86 975
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	102 245	QE		QF		QG	102 245
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 354	QM		QN		QO	5 354
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	107 599	QV		QW		QX	107 599
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	194 574	ØP		ØQ		ØR	194 574

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements **TOTAL I**	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles **TOTAL II**	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL IV**	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé **(NP + NQ + NR)**	NW		**Total général** non ventilé **(NS + NT + NU)**	NY			**Total général** non ventilé **(NW - NY)**	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : ABMI INSTITUTE — Néant [X] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	9V	9W	9X
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		UE	UF	
	Dont dotations et reprises - financières		UG	UH	
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

N° 2057-SD 2017

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : ABMI INSTITUTE — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	9 599	UV		UW	9 599
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	6 595		6 595		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	23 380		23 380		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 733		2 733		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	4 785		4 785		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	585		585		
	Charges constatées d'avance	VS	260		260		
	TOTAUX	VT	47 937	VU	38 339	VV	9 599
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à 1 an maximum à l'origine	VG				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) — à plus d'1 an à l'origine	VH	247	247		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	38 667	38 667		
Personnel et comptes rattachés	8C	3 361	3 361		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	8 499	8 499		
État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	8E				
État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 101	1 101		
État et autres collectivités publiques — Obligations cautionnées	VX				
État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J				
Groupe et associés (2)	VI	439 908	439 908		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	766	766		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*	Z2				
Produits constatés d'avance	8L				
TOTAUX	VY	492 549	VZ 492 549		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
RENVOIS (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Règles et Méthodes Comptables

ABMI Institute

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

L'exercice Clôturé au 31/12/2016 présente un montant total du bilan de 204 591 €
et dégage un résultat négatif de - 126 986 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Importance relative
- Continuité d'exploitation
- Permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- Des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les déprécations
- Du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités est la méthode des coûts historiques.

Evénements significatifs :

- De l'exercice : Néant
- Postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leurs couts d'acquisitions, frais accessoires directement attribuables inclus après déduction des RRR et escomptes obtenus.
Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus et comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative (valeur globale inférieur à 3000€). De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Détail des Amortissements des Immobilisations incorporelles et corporelles

Comptes	Libellés	Neuf	Occasion
201100	Frais de construction	Linéaire 5 ans	
205000	Concessions, Brevets, Licences	Linéaire 3 ans	
213100	Bâtiments	Linéaire 20 à 25 ans	
213500	Installation des constructions	Linéaire 8 ans	
	Agencements de longue durée	Linéaire 20 ans	
	Agencements éléctriques	Linéaire 5 ans	
215400	Matériel Industriel	Linéaire 3 ans	Linéaire 2 ans
215500	Outillage Industriel	Linéaire 10 ans	Linéaire 5 ans
218100	Installations générales, agencements	Linéaire 8 ans	
218200	Matériel de transport	Linéaire 5 ans	Linéaire 2 ou 3 ans
218300	Matériel de bureau et informatique	Linéaire 3 ans	
218301	Matériel de bureau autre	Linéaire 5 ans	
218400	Mobilier	Linéaire 10 ans	Linéaire 5 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements :

- **Indemnités de fin de carrière**
  Le code du travail ou la convention collective dont dépend l'entité prévoit des indemnités de fin de carrière.
  Accord particulier y dérogeant n'a été signée s'élève à :

Mode de Calcul	A l'ouverture	Dotation	Reprise	A la clôture
CONVENTIONNEL	6 184	1 527	-	7 711

- **Nantissement des comptes de titres financiers**

  Les banques ont sollicité de la part de l'associé unique « ABMI Groupe », l'inscription d'un nantissement de comptes de titres financiers de la société en premier rang, et sans concurrence à hauteur de la totalité des Actions de la société au profit des banques dans le cadre du contrat de prêt du 6 Novembre 2014.

Composition du Capital Social

Catégories de titres	Nombre de titre	Valeur Nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital au début de l'exercice	1 500	16
2- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	-	-
3- Action ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	-	-
4- Action ou parts sociales composant le capital en fin d'exercice	1 500	16

Filiale Consolidée et intégrée Fiscalement

Identification de la société	
Société	**ABMI Groupe**
Adresse	**33-37 Bld Vauban** **CS 70543** **78286 Guyancourt cedex**
Numéro de Siren	**391 027 620**

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	7 711
Autres engagements donnés :	
TOTAL	7 711

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

ions Inscrites au Bilan

NSTITUTE

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				

...s Echéances des Créances et Dettes

...STITUTE

Période du 01/01/16 au 31/12/16

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 599		9 599
TOTAL de l'actif immobilisé :	**9 599**		**9 599**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 595	6 595	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	23 380	23 380	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 733	2 733	
État - Divers			
Groupe et associés	4 785	4 785	
Débiteurs divers	585	585	
TOTAL de l'actif circulant :	**38 078**	**38 078**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	260	260	
TOTAL GÉNÉRAL	**47 937**	**38 339**	**9 599**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	247	247		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	38 667	38 667		
Personnel et comptes rattachés	3 361	3 361		
Sécurité sociale et autres organismes	8 499	8 499		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 101	1 101		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	439 908	439 908		
Autres dettes	766	766		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**492 549**	**492 549**		

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 732
Dettes fiscales et sociales	4 763
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	247
Autres dettes	
TOTAL	18 743

..ts à Recevoir

..STITUTE

Période du 01/01/16 au 31/12/16

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	5 760
Personnel	
Organismes sociaux	
État	2 733
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	8 493

...es et Produits Constatés d'Avance

...STITUTE

Période du 01/01/16 au 31/12/16

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	260	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	260	